



Association Sainte Jeanne d'Arc de Poitiers

BULLETIN N° 13 – PÂQUES 2021

Site internet : association-sainte-jeanne-d-arc.e-monsite.com
Courriel : jeannedarcpoitiers@gmail.com
Secrétariat-Trésorerie : Laurent COGNY – 5 bis rue Jean Jaurès –
Bât A – appt 8 – 86000 POITIERS

Les hommes batailleront et Dieu donnera la victoire

Le Révérend Père Lecareux dans notre bonne ville de Poitiers

Le 22 février dernier, le Bon Dieu est venu recueillir l'âme du père Lecareux au terme de son itinéraire terrestre. Dès les premières paroles du sermon prononcé, lors de la messe de ses obsèques, le 26 février, le père Jean-Marie, supérieur de la Fraternité de la Transfiguration, disait : « *Nous sommes orphelins, privés d'un père, privés d'un prêtre, privés d'un combattant* ». Quelle belle et magnifique phrase pour décrire en quelques mots quelle fut la personnalité du père Lecareux.

D'origine bretonne, il était né en 1933, dans une modeste famille de marins. Ordonné prêtre en 1963, il exprima, dès 1970, sa volonté de refuser toute compromission imposée au clergé par la nouvelle orientation conciliaire de Vatican II, fermement décidé à rester fidèle à son engagement de prêtre au service de son maître, Jésus-Christ, de l'Eglise et de la Tradition, telle qu'elle fut instaurée, mise en œuvre et appliquée tout au long des deux millénaires de son existence. Il s'est engagé, sans aucune retenue, dans ce combat, non pas pour en découdre physiquement avec des adversaires, mais tout simplement pour honorer la dignité du sacerdoce auquel il avait été appelé. Cette volonté a été on ne peut mieux décrite par le père Jean-Marie : « *Nous avons perdu un combattant, et quel combattant, un de ces grands combattants qui ont ferrailé dur pour nous réveiller de notre apathie* ».

C'est revêtu de cette armure de combattant que nous l'avons bien connu à Poitiers. Et nous ne pouvons nous dispenser de rappeler les circonstances du développement de la chapelle de l'Immaculée Conception. Cette dernière avait été fondée et desservie pendant cinq ans (1977 à 1982) par le chanoine Charles Bernard (qui avait auparavant exercé son ministère en Algérie, d'où il fut expulsé en 1962, comme bien d'autres Français...). Puis ce dernier l'a transmise à la Fraternité de la Transfiguration qui en assure le service depuis maintenant près de 40 ans. Dès lors, nous osons avoir l'audace de comparer le grand combattant venu « *réveiller l'apathie* » des Poitevins avec l'exceptionnel accomplissement de la mission confiée à sainte Jeanne d'Arc, qui, après avoir confirmé (à Chinon) au Dauphin qu'il était bien le roi légitime, partit de Poitiers pour entamer son épopée de la libération d'Orléans et conduire le Dauphin jusqu'à son sacre à Reims. Nous n'hésitons pas à comparer ces deux héros hors du commun – ayant fait étape à Poitiers – et à dire, avec le père Jean-Marie, qu'ils furent « *deux géants du combat catholique qui ont su dénoncer l'hypocrisie satanique* ».

Le père Lecareux mérite amplement d'être accueilli et reçu sans tarder, par le Seigneur, dans la béatitude de son Paradis. Prier pour cela est la moindre marque de reconnaissance que nous lui devons.

Jean SÉCHET

Dans sa prochaine livraison, la revue *Lecture et Tradition* rendra un long hommage au Père Lecareux ; demandez le numéro à DPF – BP 70001 – 86190 Chiré-en-Montreuil – Tél. : 05 49 51 83 04.

LE MOT DE NOTRE AUMÔNIER

Le rappel à Dieu du fondateur de notre Fraternité, le Révérend Père Lecareux, à l'approche de la Semaine Sainte, nous invite à méditer sur le sens chrétien de la mort.

La mort est tout d'abord une nouvelle naissance, la naissance à la vie qui ne finira jamais. Un saint prêtre la définissait ainsi : « La mort c'est le grand jour qui fait passer de la terre au ciel, c'est-à-dire de l'état de vie mobile, opaque, informe, à l'état nouveau qu'on attend ; oui la mort est le procédé principal de la vie, son procédé de transcendance, elle est l'opération qui si elle n'est faite misérablement à contresens transporte en Dieu et réalise cette étonnante parole : sortir de soi pour entrer dans l'infini de Dieu ».

Voilà toute notre espérance. Sachons alors pour nous y préparer, projeter toutes nos activités à la lumière de l'Éternité qui facilitera le classement des valeurs et nous aidera à distinguer l'essentiel de l'accessoire. A l e x a n d r e Dumas disait : « Je crois qu'il faut penser très souvent à la mort si on veut avoir toujours la mesure à peu près exacte des choses de la vie ». Si nous faisons nôtre cette devise, nous agissons en conséquence. « Notre mort doit être le plus grand acte de notre vie », disait Monseigneur Ghika, alors soyons prêts et disponibles.

« Heureux l'homme qui a toujours devant les yeux sa mort et qui se prépare chaque jour à mourir ».

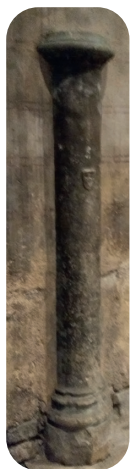
Bonne Semaine Sainte et Joyeuses Pâques.

Père PHILIPPE



Culte de la Sainte Vierge à Poitiers (1)

À propos du nom « Notre-Dame-la-Grande »



Dans la septième travée de Notre-Dame-la-Grande, on aperçoit une petite colonne peinte en marbre et encastrée dans la maçonnerie du mur.

Un cœur est sculpté au milieu ; de ce cœur (photo ci-dessous) s'échappent plusieurs fleurs. Voici, rapporté par M. Bédouchaud dans son ouvrage « *Le Culte de la Sainte Vierge dans le Poitou* » ce qu'en raconte un historien du XI^e siècle :

« On dit communément que le nom de ladite église de Notre-Dame lui fut donné en raison du premier miracle qui y fut fait par les mérites et l'intercession de la benoîte Vierge. Le Père Abbé de cette église collégiale avait un neveu très dévot à la Vierge Marie, et qui mourut en quelques heures, laissant sa famille dans les pleurs. Quinze jours après, ou environ, on trouva sur la fosse du trépassé une rose blanche sur une branche morte, nouvellement germée, quoique ce ne fut pas la saison. Le jeune enfant fut dés-enterré, et on trouva en sa bouche un petit billet où était écrit : MARIA ! Ce dont chacun fut fort ébahi. »

Bédouchaud, sans se prononcer sur l'authenticité de cette anecdote, apporte ce commentaire : « Si de pareilles merveilles ne se reproduisent pas, de nos jours, même en faveur des plus fidèles serviteurs de la Reine du Ciel, le nom suave de MARIE ne s'en trouve pas moins spontanément dans leur bouche, de leur vivant, comme il s'y trouvera surtout au moment de rendre leur âme à Dieu ».



Lundi de Pâques poitevin

Chacun connaît l'histoire du miracle des Clés qui le plus souvent nous est contée jusqu'à l'instant où le maire de Poitiers, agenouillé devant l'image de Notre-Dame vit entre ses bras les dites clés. La suite, bien que niée par plusieurs auteurs, mérite d'être citée à partir de ce que nous livre Jean Bouchet dans les *Vieilles Annales d'Aquitaine*. Nous étions, le 15 avril 1202, lundi de Pâques.

Le bruit courut que les Anglais étaient à la porte de la Tranchée, le beffroi sonnait et les habitants en armes y coururent et virent par les créneaux des murailles près de mil cinq cents Anglais morts et couchés par terre et les autres qui se tuaient. Alors les Poitevins ouvrirent les portes et firent prisonniers les Anglais encore debout lesquels déclarèrent que vers quatre heures ils avaient vu une Reine plus richement vêtue qu'on ne saurait faire et avec elle une religieuse et un évêque ; tous considérèrent alors que s'était la Vierge Marie, saint Hilaire et sainte Radegonde, ils rendirent grâces à Dieu et s'en allèrent faire leurs Pâques.

À la suite de cette légende très accréditée dans le peuple, on avait placé au-dessus de la porte de la Tranchée les trois statues de la Sainte Vierge, saint Hilaire et sainte Radegonde, elles ont en 1837 été transportées en l'église Saint-Hilaire ; celles des deux saints, datées du XVII^e siècle, sont classées au titre des monuments historiques.



L'image de ces statues est reprise à Notre-Dame-la-Grande sur le vitrail qui surmonte la chapelle qui fait face à la petite colonne dont nous parlons ci-dessus ; on les voit aussi au portail du XV^e siècle de l'église Sainte Radegonde.

À l'angle de la rue de la Tranchée et du boulevard de Pont-Achard s'élevait une minuscule chapelle abritant la Vierge dite des Clés.

Depuis le XIII^e siècle jusqu'en 1880, chaque lundi de Pâques, on venait en procession de Notre-Dame-la-Grande jusqu'à ce reposoir. La « Bonne Vierge », portée par quatre hommes, arrivait à la porte de la Tranchée, on frappait trois coups, le portier répondait qu'il n'avait pas les clés. Alors on détachait celles que la Vierge avait dans les mains et les portes s'ouvraient, puis Salut et Bénédiction. Un bouquet de reconnaissance était déposé aux pieds de la Vierge et chacun se dispersait dans le quartier en fête.

Chose étrange et digne de remarque : la Procession se fit en 1791, 1792 et même en 1793 ! Le curé schismatique de Notre-Dame crut même, à cette occasion, devoir louer les officiers municipaux « de leur zèle et de l'édification avec laquelle ils remplissaient les cérémonies religieuses »

Culte de la Sainte Vierge à Poitiers (2)

Lundi de Pâques poitevin (suite)

Dès 1816, un an après la Restauration et la rentrée des Bourbons, la Procession recommença, et se fit chaque année jusqu'au règne de Louis-Philippe (1830). Sous prétexte de prudence, son gouvernement se fit plus oppresseur que la Convention elle-même. Pendant vingt ans, la ville fut privée de sa principale fête.

En 1851, M^{gr} Pie, n'eut rien de plus à cœur que le rétablissement de ces honneurs rendus à Celle aux pieds de laquelle il avait déjà choisi sa sépulture. Le lundi de Pâques fut, donc en 1851, pour Poitiers, une fête solennelle. La vénérable statue, tenant en ses mains les clefs de la ville, parcourut les rues et, comme autrefois, vint en triomphe jusqu'à la porte de la Tranchée.

Tous les ans, depuis cette époque, la procession se déroula par les rues, au milieu de la même piété jusqu'à ce qu'un arrêté d'août 1887, de M. Thézard, maire de Poitiers, supprimât les Processions en général dans cette ville. Ainsi celle du lundi de Pâques a cessé de se faire publiquement, et n'a plus eu lieu qu'à l'intérieur de l'église Notre-Dame.

Notre-Dame-des-Gésines

Voici une bien attendrissante dévotion hélas disparue.

La cathédrale avait jusqu'à la Révolution, la statue de Notre-Dame-des-Gésines (c'est-à-dire de l'enfantement des mères). Près de cette statue, se trouvait en tout temps une crèche, avec saint Joseph, le bœuf et l'âne. Mais il n'y avait point d'Enfant Jésus. Les jeunes mamans avaient coutume de venir coucher quelques instants leurs nouveau-nés dans cette crèche. Elles mettaient ainsi, par une courte et touchante illusion, leurs petits enfants entre les mains et sous la maternelle protection de Marie, pour qui ces enfants devenaient, de la sorte, d'autres petits Jésus.

Le Chapitre de la cathédrale honorait fidèlement chaque année la mémoire de la Maternité virginale pendant tout le temps qui s'écoule entre Noël et la Purification. Chaque jour, pendant cette période, après le Magnificat, les chanoines sortaient processionnellement du chœur, en chantant l'antienne *Sancta et immaculata virginitas*, et, au lieu de se rendre, comme on le fait ailleurs, à l'autel particulier de la Sainte Vierge, ils venaient se placer en station dans la nef, y chantaient l'*Inviolata* en faux-bourdon, et regardaient leurs stalles

pour les Complies, aux accents de l'orgue, et terminaient par le *Sub tuum præsidium*.

Source de ces articles : « *Le Culte de la Sainte Vierge dans le Poitou* » M. Bédouchaud Joseph Marie - SFIL 1912

Le visage de l'Immaculée Conception

Demeurons à la Cathédrale, rendons-nous à l'autel de l'Assomption situé au centre du chevet et admirons les deux merveilleuses statues en terre cuite polychromes qui entourent l'autel, fixons notre regard sur le visage de cette Vierge à l'Enfant.

Parmi toutes les icônes de la Vierge présentées à Bernadette Soubirous, c'est ce visage de Marie qui, pour la petite paysanne de Lourdes, se rapproche le plus de celui de «La Dame» de la grotte (précision indiquée sur un panneau près du retable).



L'oeuvre est du sculpteur Pierre BIARDEAU (1608-1671) qui est considéré comme le premier retablier baroque de l'Ouest de la France, région où de nombreux sanctuaires abritent ses créations.



Nous pourrions poursuivre longuement l'évocation de la ferveur des poitevins pour la Très Sainte Vierge ; la ville de Poitiers comptait autrefois plus de trente églises ou chapelles particulières, placées sous divers noms consacrés à la Mère de Dieu et dont quelques-unes avaient le titre paroissial. Dans un autre bulletin sans doute.

Jeanne d'Arc et l'Université de Paris

Le 21 mai 1420, à Troyes, les Rois Henri V d'Angleterre et Charles VI de France signent le traité qui fait du premier l'héritier légitime du second.

Le 1^{er} décembre 1420, les deux rois entrent à Paris, l'Université avec à sa tête le recteur Pierre Cauchon enregistre le traité de Troyes. La France est humiliée, elle est devenue un fief anglais. La prestigieuse Université dont sept de ses docteurs avaient rédigé le traité de Troyes, a choisi d'être anglaise et proclame son choix en faisant orner le logis qui était sur le côté de la rue Sorbon des armes d'Angleterre, savoir trois grandes roses qui avaient chacune trois pieds et demi.

Cependant un certain nombre de maîtres en désaccord avec le traité se retirent à Lyon ou à Poitiers où, en mars 1429, ils seront appelés à examiner Jeanne peu après sa rencontre avec Charles à Chinon ; ils permettront la création d'une nouvelle faculté de théologie.

L'Université de Paris a, à plusieurs reprises renouvelé son serment d'allégeance au roi anglais qui récompensait cette fidélité par la distribution d'évêchés, canonicats et grasses prébendes. Quand, à compter de mai 1429, elle prit conscience des éclatantes victoires de Jeanne elle trouva l'humiliation trop forte et plutôt que reconnaître la mission divine de la Pucelle d'Orléans, elle résolut sa mort.

Cette Université de Paris, puissance cléricale de son temps qui a renié la France pour passer au service de l'Angleterre représentait-elle vraiment l'Église catholique ?

Depuis longtemps déjà l'Université de Paris était connue pour ses tendances schismatiques. Un de ses plus fameux docteurs, Pierre Plaoul, disait à Charles VI que le diocèse de Rome était comme le diocèse de Paris, par suite que le Pape était un évêque comme un autre. À Constance, où un concile avait été réuni par l'empereur Sigismond, les docteurs de l'Université de Paris entraînèrent le 6 avril 1415 l'adoption du décret affirmant la supériorité du concile sur le Souverain Pontife. Ce fut plus qu'une usurpation de l'épiscopat sur le Saint-Siège, ce fut une poussée de démocratie cléricale contre l'autorité monarchique du Pape.

Pierre Cauchon siégeait à Constance en qualité de membre de la délégation bourguignonne. En 1431, chargé de présider le tribunal qui va juger Jeanne,



Jeanne d'Arc interrogée en prison,
par Paul Delaroche (1825)

il s'entourera de clercs fidèles aux Anglo-Bourguignons.

Les juges de Rouen, docteurs en Sorbonne, partageaient ces sentiments hétérodoxes exprimés à Constance. Ils rêvaient de bouleverser l'ordre établi par le Christ en substituant leur autorité à celle du Pontife romain. Plusieurs d'entre eux allaient bientôt professer ces erreurs au concile de Bâle où Pierre Cauchon les rejoignit en 1435. Parmi eux, citons : Thomas Courcelles, qui est l'âme de l'opposition au Saint-Siège (il est désigné comme l'auteur des décrets les plus audacieux, soutien de l'antipape, précurseur de Luther et de

Calvin), Guillaume Érad l'un des adversaires les plus forcenés du Saint-Siège, Nicolas Midi qui de Paris correspond avec les révoltés et les encourage, Jean Beaupré et Nicolas Loyseleur qui comptent aussi parmi les sectaires entêtés de Bâle.

À Rouen, il est vrai, ils ne s'étaient pas encore affichés ouvertement comme schismatiques : cependant, ils l'étaient déjà non seulement dans leur cœur, mais dans leurs actes et leurs paroles. On ne peut réfuter que Jeanne fut jugée par des prêtres à moitié schismatiques, à moitié révoltés contre l'Église qu'ils voulaient bouleverser, révolutionner, il serait injuste et déloyal de voir en eux ses représentants. Ils étaient félons envers l'Église comme envers leur patrie.

Le 29 mai 1431, Jeanne est condamnée à mort. Le 30 après lecture de la sentence elle est brûlée vive. Le 8 juin l'Université de Paris valide et légitime l'exécution. Le 12 juin, le roi Henry VI adresse une longue lettre à l'Université de Paris accordant des garanties d'impunité à tous ceux qui pourraient être inquiétés à l'avenir pour être intervenus dans le procès de condamnation de la Pucelle.

« S'il est une institution dont la responsabilité est engagée dans le verdict de Rouen, c'est l'Université de Paris et, en réalité, il n'y a qu'elle. C'est elle, en effet, qui a introduit la cause en justice, qui a désigné et délégué les juges, qui a indiqué, surveillé, couvert de son approbation la marche juridique et extra-juridique des débats... » (M^{sr} Henry, évêque de Grenoble, *Panégyrique de Jeanne d'Arc* prononcé à Orléans, 8 mai 1904).

J. BOISARD

**Veillez nous adresser un courriel à jeannedarcpoitiers@gmail.com
en nous indiquant vos nom et adresse.**

**Ainsi par courriel nous pourrons à tout moment vous adresser les communications utiles.
Quant à ceux qui l'auraient oublié, pensez à renouveler votre abonnement. Merci.**